

PENTHALAZ - EMS DE LA VENOGÉ

# Un projet qui voit le jour après 20 ans



**PENTHALAZ** En avril 2018, la Fondation de l'EMS de la Venoge (exploitant deux EMS, l'un à Penthaz et l'autre à La Sarraz) débutait les travaux d'extension sur le chantier du site de Penthaz. Cet établissement a été construit et ouvert en 1990. Il est situé au cœur du village, à côté de la Coop. Douze ans après, en 2002, ont eu lieu les premières discussions quant à un possible agrandissement, idée ayant eu l'aval du Canton. Assez rapidement a émergé la possibilité d'une association avec la Commune. Une mise au concours du projet d'architecture a été soumise en 2012 et c'est «Ensemble», le projet du bureau Translocal à Berne qui a décroché le mandat. Mais en 2014, gros coup de frein: le Conseil communal de Penthaz refuse le crédit d'études.

La Commune doit donc se retirer. Fallait-il abandonner le projet dans lequel un demi-million de francs avait déjà investi? Le Conseil de Fondation de l'EMS a préféré poursuivre en demandant au bureau d'architectes de présenter une seconde mouture. Et ce n'est qu'au début de l'année 2018 que les premières machines de chantier sont arrivées sur le site.

Vingt ans après les premières discussions, la Fondation a enfin (et cet adjectif prend tout son sens) inauguré ces (magnifiques) nouveaux locaux au travers d'une partie officielle qui a eu lieu le 16 juin

dernier en présence notamment de la conseillère d'Etat Rebecca Ruiz, en charge de la santé et de l'action sociale.

La directrice de la Fondation, Nathalie Theillard, a résumé ces travaux qui ont débuté avec l'extension du bâtiment (37 nouveaux lits de long séjour répartis sur deux étages, un centre d'accueil temporaire de 14 places, un salon de coiffure et un parking souterrain); puis, dès 2020, la rénovation totale du bâtiment bâti en 1990. Coût total: environ 30 millions (pris en charge par l'Etat et la Fondation).

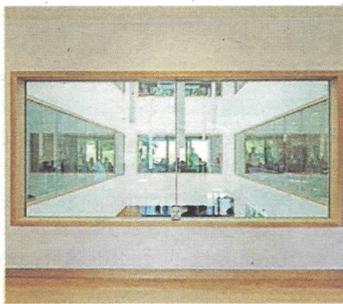
«L'exploit est d'avoir réussi, du-

rant ces quatre ans de transformations à maintenir l'exploitation en activité sans préterir la qualité des services, dit Mme Theillard. Et cela même lorsque la situation s'est compliquée avec la pandémie et les multitudes de directives avec lesquelles on a dû jongler.»

Après les discours de l'architecte Helko Walzer (Translocal) et du président du Conseil de Fondation Jacques Meli, s'est tenue la cérémonie du couper de ruban.

Aujourd'hui, les locaux (70 lits de long séjour) sont habités par plus de 60 résidents et le centre d'accueil temporaire est fréquenté par une quarantaine de bénéficiaires. Il y a aussi un restaurant, le Cosy, qui est ouvert au grand public (du lundi au vendredi de 8h à 18h30 et le weekend de 10h à 17h). ■

PASCAL PELLEGRINO



Deux images de l'inauguration. La députée Sonya Butera, la conseillère d'Etat Rebecca Ruiz et Didier Chapuis, syndic de Penthaz. Puis, le couper de ruban avec l'architecte Helko Walzer de Translocal, la directrice Nathalie Theillard, Rebecca Ruiz et le président du Conseil de Fondation Jacques Meli.

